

**« Le retrait de la directive relative au congé de maternité constitue un grave recul »,  
regrettent les S&D**

---

01/07/2015

La Commission européenne a annoncé, ce 1er juillet, le retrait de la directive relative au congé de maternité. Pour les eurodéputés S&D, il s'agit « d'un recul inacceptable en matière de droits des femmes ». En conséquence, ils exhortent la Commission à présenter une nouvelle proposition de loi pour protéger les travailleuses enceintes.

**Marie Arena, eurodéputée et porte-parole S&D pour les droits des femmes et l'égalité des sexes, a déclaré ceci :**

« La Commission Juncker vient d'annoncer le retrait de la révision de la directive relative au congé de maternité, qui visait à améliorer la protection des femmes enceintes, accouchées ou allaitantes. Après cinq années d'atermoiements, les États membres ont réussi à rejeter cette loi en arguant qu'elle n'était plus pertinente ! J'estime que cela constitue un vrai recul. »

« Apparemment, le droit fondamental pour toutes les mères européennes de bénéficier d'un congé de maternité garanti de 18 semaines, dont 6 semaines payées à 100 % et le reste à 85 %, ne constitue pas une priorité ! Or, je maintiens que si l'Europe souhaite s'attaquer aux questions relatives à l'emploi et aux salaires des femmes, si elle souhaite réussir dans la lutte contre la discrimination, elle doit le faire en protégeant mieux les femmes enceintes, accouchées ou allaitantes. »

**Zita Gurmai, eurodéputée S&D et présidente du PSE Femmes, a ajouté ceci :**

« Au lieu de manifester sa solidarité avec et entre les femmes européennes et d'assurer le progrès et l'égalité des droits à travers l'Union, l'Europe opte pour la stagnation. »

« Comment l'Europe peut-elle résoudre son défi démographique ou réaliser son objectif UE2020 de 75 % de femmes sur le marché du travail, si elle ne prend pas les mesures appropriées ? Dans cet esprit, j'encourage résolument le Conseil EPSCO (Emploi, politique sociale, santé et consommateurs) de juillet, consacré aux femmes sur le marché du travail, à avancer des propositions concrètes en matière de congé de maternité et de paternité et de congé parental. En tant que progressistes, nous ne voulons laisser personne sur le carreau. »

Les Socialistes & Démocrates demandent une feuille de route associée à un calendrier concret, pour des mesures législatives et non législatives qui permettent de mieux concilier vie professionnelle et vie privée. Ces mesures doivent inclure une directive pour un congé de paternité minimum de 10 jours ; une révision de la directive de 2010 relative au congé parental, qui s'est avérée inefficace ; ainsi que des mesures non législatives pour promouvoir des adaptations des horaires ouvrables.